POUR OU CONTRE

L'école le mercredi matin

Genève va allonger l'horaire des élèves dès la rentrée 2011 pour répondre aux standards de formation de l'accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire (HarmoS). Les écoliers devront désormais passer 32 périodes (de 45 minutes) sur les bancs d'école, au lieu des 28 périodes hebdomadaires actuelles. Pour y parvenir, le DIP est plutôt favorable au mercredi matin. PAR SOPHIE BERNARD

JEAN ROMAIN
ÉCRIVAIN, PHILOSOPHE, DÉPUTÉ RADICAL AU GRAND CONSEIL © DR

POUR

GENÈVEHEBDO Le rallongement de l'horaire à l'école primaire dès 2011 est-il vraiment inévitable? Le canton de Genève pourrait-il être une exception sur cette question?

JEAN ROMAIN Heureusement que Genève ne fera pas la sottise de l'éviter! Les exceptions genevoises en matière scolaire ont suivi une ligne, toujours la même, qui a mis l'école à genoux. Il est temps de revenir à plus de raison et de cesser toutes les expériences pseudo-pédagogiques que des gourous ont imposées au nom de l'exception genevoise.

Est-on certain qu'une augmentation des heures passées à l'école améliorerait les résultats des élèves?

J.R. Non! Le quantitatif ne suffit pas, mais enfin prendre le pli d'un travail plus régulier, se contraindre à rester exposé plus longuement à la matière scolaire, ne peut qu'être facteur d'amélioration. La régularité des cinq jours (neuf demi-journées) donne un rythme propice à l'étude, rythme que trois jours de congé hachent trop.

Vous préconisez que ces heures soient effectuées le mercredi matin. Quels sont, à votre avis, les arguments les plus pertinents pour défendre cette demi-journée supplémentaire?

J.R. Le C.O. travaille le mercredi matin et pas le samedi matin. Pour les familles, une harmonie entre ces deux ordres de l'école obligatoire est indiquée. Par ailleurs, allonger d'une heure la ration quotidienne, comme d'aucuns l'ont préconisé, c'est ne pas tenir compte des rythmes d'acquisition de la substance scolaire ni des besoins de repos pour la «digérer».

> «LA RÉGULARITÉ DES CINQ JOURS (NEUF DEMI-JOURNÉES) DONNE UN RYTHME PROPICE À L'ÉTUDE»

Pourquoi, selon vous, les professeurs s'opposent-ils à cette proposition? Comprenez-vous leur position?

J.R. Pour des raisons syndicales sans doute.

Les associations de parents n'y sont pas très favorables également. Que leur dites-vous pour les convaincre?

J.R. Depuis treize ans, les familles se sont installées dans la semaine de quatre jours. Des activités parascolaires ont lieu le mercredi matin. Il faut un temps d'adaptation pour retrouver les marques qu'on avait il n'y a pas si longtemps. Ce n'est pas à un changement radical qu'on en appelle, mais à une adaptation: les parents demandent une meilleure formation pour leurs enfants, et c'est légitime. Il va falloir accepter un changement raisonnable.

Pourriez-vous changer d'avis sur cette question? Ajouter une heure par jour serait-ce une autre solution envisageable?

J.R. Non, ce n'est pas efficace d'allonger démesurément les quatre journées déjà longues. Pourquoi ne ferions-nous pas comme les cantons qui sont des modèles en matière scolaire, le Valais et Fribourg? Pourquoi vouloir se calquer sur la Finlande ou sur je ne sais quel pays qui connaît une situation culturelle, linguistique et sociale fort différente de la nôtre? Il est amusant de trouver bien ce qui vient de loin, alors qu'on a l'exemple à portée de main.

Pouvez-vous imaginer que cette réforme ne soit pas appliquée à la rentrée 2011?

J.R. En matière scolaire, à Genève, on peut tout imaginer! On a tellement fait d'essais, de réformes et de sottises que rien ne peut plus surprendre. Mais il faut briser avec la logique de la soustraction que nous connaissons, et renouer avec le succès. ■

GENÈVEHEBDO Le rallongement de l'horaire à l'école primaire dès 2011 est-il vraiment inévitable?

OLIVIER BAUD Une telle augmentation n'est pas inéluctable. Genève est un canton qui conservera son lot de particularismes dans les décennies à venir, y compris au niveau de la formation. Ni le concordat HarmoS ni la convention scolaire romande n'obligent notre canton à modifier l'horaire de l'écolier. Marteler la nécessité du changement, comme le font les autorités, sans annoncer un véritable objectif, révèle l'absence d'arguments crédibles et devrait alerter la population.

Est-on certain qu'une augmentation des heures passées à l'école améliorerait les résultats des élèves?

O.B. Non. Aucune étude ne le prouve. L'acquisition des connaissances et le développement des compétences requièrent une concentration qui n'est pas extensible à souhait. Il faut donc miser sur la qualité de l'enseignement plutôt que sur la quantité.

Vous n'êtes pas favorable au mercredi matin. Quels sont vos arguments?

O.B. L'horaire sur quatre jours a été mûrement réfléchi. Depuis qu'il a été mis en place en 1997, il ne pose pas de problème. Aucune des craintes exprimées à l'époque ne s'est révélée fondée. Le mercredi offre une coupure à l'élève au profit d'activités extra scolaires (artistiques, culturelles, sportives) qui influencent à leur tour positivement sa scolarité et représentent ainsi une forme de continuité.

Pour quelles raisons le DIP plaide-t-il pour cette solution à votre avis?

O.B. Par économie de réflexion et de moyens; faire «comme les autres» est commode, jouer sur le «bon sens» aussi. L'horaire continu coûterait trop cher, alors on l'abandonne; le développement global de l'enfant n'est, hélas, pas assez pris en considération.

Qu'en pensent les maîtres d'école?

O.B. Ils ne croient pas à l'effet positif de l'augmentation de l'horaire sur les apprentissages des élèves. Face à leurs doutes, légitimes, les réponses creuses des autorités ne convainquent pas, au contraire. Si le but est simplement de dépasser les autres cantons, cette compétition d'un niveau «cour de récréation» est indigne au regard des vrais enjeux liés à la formation. C'est d'abord l'encadrement qui doit être augmenté (plus de profs, moins d'élèves par classe), avant tout pour les premiers degrés.

> «LE TEMPS DE L'ÉCOLE NE PEUT ÊTRE CONDITIONNÉ PAR CELUI DU MONDE DU TRAVAIL»

Les associations de parents n'y sont pas très favorables non plus. Pourquoi à votre avis?

O.B. Une enquête a démontré que les familles s'étaient organisées en fonction de ce mercredi de congé pour les élèves et en retiraient de la satisfaction. En ajoutant une matinée d'école, le temps consacré à l'éducation des enfants et la qualité de vie se trouveraient réduits. Le temps de l'école ne peut être conditionné par celui du monde du travail.

OLIVIER BAUD
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE © Pierre Le Tulzo

CONTRE

Ajouter une heure supplémentaire par jour, serait-ce préférable?

O.B. C'est la solution qui, *a priori*, est préférée par les parents et les enseignants. Elle mériterait d'être explorée.

Pourriez-vous changer d'avis sur cette question?

O.B. Oui. La consultation lancée par le DIP, malgré les informations tendancieuses qui l'accompagnent, doit jouer son rôle.

Pouvez-vous imaginer que cette réforme ne soit pas appliquée à la rentrée 2011?

O.B. Oui, faute de moyens, essentiellement. Si, dans le budget 2011, il n'y a pas les centaines de postes supplémentaires nécessaires, le corps enseignant sera déterminé à s'y opposer, car une réforme sans les ressources propres à assurer sa réussite est pire que tout. ■